



La campagne Bas les pattes! - Prochaines étapes -

Historique de la campagne et situation actuelle

Plus de 170 000 enfants ontariens souffrent de la récupération du Supplément de la prestation nationale pour enfants (SPNE), enlevé aux familles qui reçoivent l'aide sociale.

En décembre 2004, le Centre d'action pour la sécurité du revenu (CASR) a intenté un recours en justice contre les gouvernements fédéral et provinciaux pour trois parents autonomes, en qualifiant la récupération du SPNE de discriminatoire aux termes de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Un autre requérant s'est joint à ce recours en 2005.

Le 8 mars 2005, le CASR a lancé la campagne *Bas les pattes!* pour réclamer du premier ministre Dalton McGuinty qu'il tienne sa promesse de mettre fin à la récupération du SPNE. En deux ans de campagne, près de 80 000 cartes postales réclamant la fin de cette mesure ont été postées au premier ministre ontarien. Après un an de mobilisation, chaque député provincial savait ce qu'était la récupération du SPNE; après deux ans, nos supporters rappelaient régulièrement le dossier à leurs députés. Le Nouveau Parti Démocratique a souvent questionné le premier ministre à ce sujet à l'assemblée législative. Notre campagne et son enjeu ont également bénéficié d'une abondante couverture média. Les abribus de Toronto ont même été couverts d'affiches Bas les pattes! avant le dépôt du budget ontarien 2007.

Dans son budget de mars 2007, le gouvernement provincial a annoncé la création d'une nouvelle Prestation ontarienne pour enfants. À partir de juillet 2008, des familles recevront chaque mois cette nouvelle prestation en même temps que la Prestation fiscale pour enfants et le Supplément de la prestation nationale pour enfants. La Prestation ontarienne pour enfants ira à toutes les familles à faible revenu, y compris celles recevant l'aide sociale, et augmentera graduellement jusqu'au montant de 92 \$/mois/enfant lorsqu'elle sera pleinement mise en œuvre, en 2011. Vous trouverez des renseignements plus détaillés dans une fiche d'information intitulée Foire aux Questions consacrée à la Prestation ontarienne pour enfants, sur le site Web du CASR:

<http://www.incomeseurity.org/documents/OCBQandAApril2007.pdf>

Le début des paiements mensuels de Prestation ontarienne pour enfants en juillet 2008 s'accompagnera d'une restructuration des barèmes d'aide sociale destinée aux familles avec enfants. La déduction mensuelle du SPNE à même les chèques d'aide sociale sera remplacée par une réduction permanente de l'allocation maximum de base accordée aux familles avec enfants.

En plus de cette réduction des taux, les familles ne recevront plus d'allocation distincte pour les vêtements d'hiver pour enfants et la rentrée des classes. La valeur équivalente de ces avantages sera plutôt incluse dans la nouvelle Prestation ontarienne pour enfants.

La province a déclaré qu'au moment du déclenchement de la Prestation ontarienne pour enfants et de la restructuration des barèmes, en juillet 2008, les familles assistées sociales avec enfants bénéficieraient d'une hausse nette de revenus. Cela tient aux intenses pressions exercées par la campagne Bas les pattes! et par ses alliés. En effet, les premières propositions de prestation distincte pour enfants n'offraient rien ou presque aux familles assistées sociales. Une vaste coalition d'organismes et d'intervenants ont exigé de l'administration provinciale qu'elle utilise la Prestation ontarienne pour enfants pour mettre graduellement fin à la récupération du SPNE, en permettant aux familles assistées sociales de conserver le plein montant de la Prestation ontarienne pour enfants en plus de leurs prestations d'aide sociale. Cet effort de lobbying a connu une réussite partielle.

Même si le montant exact de la hausse de revenu des familles assistées sociales ne sera connu qu'à l'annonce des nouveaux barèmes par le gouvernement, on nous a donné l'exemple d'une mère autonome ayant un enfant, qui recevrait environ 31\$ de plus par mois en juillet 2008. Son revenu familial augmenterait avec les hausses annuelles de la Prestation ontarienne pour enfants, jusqu'à un montant évalué à 50\$/mois en 2011. Mais pour que cesse complètement la récupération du SPNE, le revenu de cette famille devrait augmenter d'environ 122\$/mois. C'est dire que si la hausse de 50\$ en 2011 constitue une amélioration, elle est loin de correspondre à une abolition complète de la récupération du SPNE. De plus, l'application de cette mesure est répartie sur une période beaucoup plus longue que celle réclamée par les supporters de Bas les pattes!

Impact de la campagne Bas les pattes!

De plus, compte tenu de l'élection provinciale imminente, il n'existe pas de garantie de la mise en œuvre de ces réformes, même si aucun des partis n'a encore parlé d'abolir l'une ou l'autre des mesures anti-pauvreté annoncées par les Libéraux le 22 mars dans le budget provincial.

Ainsi, l'annonce de la nouvelle Prestation ontarienne pour enfants et de la restructuration des barèmes d'aide sociale qui accompagnera sa mise en œuvre en juillet 2008 place les activistes de Bas les pattes! devant un dilemme. À compter de juillet 2008, le SPNE ne sera plus déduit comme tel des chèques d'aide sociale des familles bénéficiaires d'OT et du POSPH. Comme l'abolition de cette déduction était un motif central de la campagne, la nouvelle politique nous impose un changement d'approche. Même si les familles ne recevront pas leurs 122\$/mois de plus par enfant, le problème ne sera plus celui d'une déduction mensuelle à même leurs chèques d'aide sociale. Ce sera la nouvelle réduction des barèmes d'aide sociale parallèlement à l'instauration graduelle de la Prestation ontarienne pour enfants. Mais si elle risque d'ajouter à la complexité des messages de la campagne, cette situation a pour effet de rapprocher beaucoup les enjeux de Bas les

pattes! des revendications d'autres mouvements sociaux qui contestent eux aussi l'insuffisance des barèmes d'aide sociale pour l'ensemble des bénéficiaires.

Compte tenu de ces développements, le CASR et ses partenaires ont décidé de conclure la campagne Bas les pattes!, tout en poursuivant leurs efforts pour mettre fin à la pauvreté, de concert avec d'autres campagnes anti-pauvreté. Nous cesserons dès juin 2007 de distribuer les cartes postales et le reste du matériel de Bas les pattes! Le site Web de la campagne, www.handsoffnow.ca, sera débranché, et tout matériel encore utile sera affiché sur d'autres pages.

Engagement du CASR

La décision de conclure la campagne Bas les pattes! ne signifie pas que le CASR cesse de revendiquer des revenus décents pour les familles et, en fait, pour toute personne qui cherche à survivre à l'aide sociale ou à un emploi sous-payé. Le CASR demeure engagé à coopérer avec les cliniques juridiques, les organismes communautaires, les groupes religieux, les syndicats, les mouvements anti-pauvreté, les groupes d'analyse des politiques et, surtout, les personnes à faible revenu de l'ensemble de la province pour éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes.

La campagne Bas les pattes! a été une stratégie efficace que nous pouvons améliorer en cherchant de nouvelles approches mieux adaptées à la situation politique actuelle.

La campagne Bas les pattes! a eu un effet indéniable. Les milliers de supporters qui se sont mobilisés autour d'elle depuis deux ans ont suscité, comme les efforts acharnés d'autres organisations et campagnes anti-pauvreté, une attention médiatique considérable et ils ont imposé les enjeux de pauvreté dans la sphère politique. C'est tout un exploit!

Le soutien populaire dont témoignaient les 80 000 cartes postales Bas les pattes! distribuées à des groupes de toute la province a clairement indiqué au gouvernement que la pauvreté exigeait des efforts plus soutenus. Grâce à tous vos appuis, le CASR a soutenu et continuera à soutenir que toutes les familles – et pas seulement celles qui ont un emploi – doivent bénéficier de mesures anti-pauvreté. Nous avons aussi réclamé et allons continuer à le faire l'instauration immédiate d'un salaire minimum de 10\$/h et de barèmes d'aide sociale qui reflètent le vrai coût de la vie.

Affirmer que les bénéficiaires d'aide sociale méritent un niveau de vie acceptable peut sembler évident pour bon nombre d'entre nous. Mais cette notion est difficile à vendre – aux gouvernements et à la population. L'idéologie du « mur de l'aide sociale » est omniprésente au gouvernement et chez les analystes, où l'on prétend que les barèmes doivent être maintenus très bas pour motiver les gens à chercher du travail. Les solutions de rechange à cette politique s'avèrent très coûteuses: hausse des barèmes et investissements dans le genre de soutiens dont ont réellement besoin les personnes assistées sociales pour trouver du travail – des mesures comme des formation adéquates, des services de garde, de bons salaires et des emplois à temps plein, avec des avantages

sociaux et une sécurité d'emploi. Résultat? Face à la pauvreté, les gouvernements s'en tiennent d'habitude à des mesures ponctuelles: hausses minuscules des barèmes d'aide sociale, hausses trop graduelles du salaire minimum, manipulation des règlements et annonces grandioses au sujet d'enjeux comme les services de garde et le logement abordable, où on se vante plus souvent qu'on ne met de l'argent sur la table.

L'Ontario a besoin d'un programme intégré de réduction de la pauvreté qui attaque de front les causes systémiques du problème. Des pays comme l'Irlande, la Suède et le Royaume-Uni ont démontré qu'une telle politique était non seulement possible, mais rentable et efficace. La population est de plus en plus soucieuse de la pauvreté et du fossé grandissant entre les riches et les pauvres. C'est dès maintenant qu'il faut abattre le véritable mur de l'aide sociale.

Prochaines étapes pour le CASR

Il n'existe pas de recette miracle pour mettre fin à la pauvreté. Les changements doivent se produire à plusieurs paliers, selon toute une gamme de stratégies.

1) Programmes de réinvestissement du SPNE

Programmes de réinvestissement municipal:

Les impôts municipaux acquittent 20 cents de chaque dollar des coûts d'aide sociale. Donc, quand les dollars du SPNE sont enlevés aux familles qui reçoivent l'aide sociale, les municipalités économisent un montant équivalent à 20 pour cent des sommes récupérées. Selon l'entente actuelle avec la province, les municipalités doivent dépenser ces économies en programmes de soutien aux familles à faible revenu avec enfants.

Une fois les barèmes d'aide sociale restructurés en juillet 2008, les municipalités conserveront à peu près les mêmes économies, mais la province a suggéré que les municipalités pourraient devenir libres de dépenser cet argent comme elles voudront.

La campagne Bas les pattes! a toujours soutenu que les programmes de réinvestissement devaient se poursuivre après la fin de la récupération du SPNE. Beaucoup de ces programmes sont autant de soutiens nécessaires aux familles à faible revenu d'assistés sociaux et de travailleurs. Notre argument demeure le même si la récupération se poursuit sous forme d'une réduction de barèmes. Il se peut même que l'État ait une obligation juridique de maintenir ces programmes de réinvestissement, aux termes de l'entente passée entre les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux, jusqu'à ce que les familles assistées sociales aient récupéré le plein montant des 122\$/mois du SPNE.

Le CASR va tenter de rencontrer les ministères concernés pour mieux savoir ce qui arrivera aux programmes municipaux de réinvestissement. Nous enquêterons également sur les obligations des gouvernements provinciaux aux termes de l'entente régissant la PNE.

Cependant, comme il se peut que les municipalités obtiennent plus de marge de manœuvre dans leur utilisation des sommes économisées, les organisations anti-pauvreté, les organismes communautaires et les personnes à faible revenu devraient amorcer dès maintenant des pressions à l'échelon municipal pour protéger les programmes actuels de réinvestissement ou pour réclamer que ces économies soient redirigées vers de meilleurs programmes et mesures de soutien pour les familles à faible revenu. Le CASR examinera diverses tactiques que pourraient utiliser les défenseurs des droits sociaux et nous les communiquerons à nos réseaux au fur et à mesure de leur élaboration.

Programmes de réinvestissement provincial

La portion provinciale des économies issues de la récupération du SPNE est d'environ 175 millions \$ chaque année. La plupart de ces dollars, environ 133 millions \$, sont réinvestis dans le Supplément de revenu de l'Ontario pour les familles travailleuses ayant des frais de garde d'enfants. Bien que l'on parle d'un supplément destiné aux services de garde, il s'agit essentiellement d'un supplément de revenu pour les familles travailleuses à faible revenu. Après juillet 2008, les prestations de ce programme seront graduellement transférées au budget de la Prestation ontarienne pour enfants.

Les autres 42 millions \$ récupérés ont été réinvestis dans des programmes de santé mentale et centres de traitement destinés aux enfants. On ne sait pas encore ce que fera la province de cet argent après juillet 2008. Le CASR réclamera plus d'explications à l'administration provinciale.

Programmes de réinvestissement des Premières nations

Les Premières nations reçoivent actuellement une subvention du gouvernement fédéral qui équivaut à 100 pour cent des dollars de SPNE récupérés dans leurs collectivités. Comme dans le cas des municipalités, les Premières nations doivent dépenser cet argent pour des programmes destinés aux familles et aux enfants de leurs milieux. De très importants programmes ont été financés dans les collectivités autochtones à l'aide de ces dollars récupérés.

Il n'est pas du tout précisé ce qui arrivera à ces fonds et à ces programmes de réinvestissement au moment de la restructuration des barèmes, en juillet 2008. Il ne semble pas y avoir eu d'échanges avec les Premières nations concernant l'impact des nouvelles politiques. Comme pour les programmes de réinvestissement municipal, il se peut que les communautés et les organisations des Premières nations doivent se mobiliser pour protéger les programmes de réinvestissement mis sur pied jusqu'à maintenant.

2) Élection provinciale – le 10 octobre 2007

À court terme, le CASR mettra l'accent, comme bon nombre de groupes anti-pauvreté, sur l'élection provinciale imminente. Le CASR fera front commun avec des organisations comme Campagne 2000, l'Interfaith Social Assistance Reform Coalition, la Coalition d'action du POSPH et la Coalition ontarienne pour la justice sociale afin de réclamer les mesures suivantes:

Revendications pour l'élection

1. *Une stratégie complète de réduction de la pauvreté, dotée d'un processus transparent, de buts et d'objectifs clairs et qui soit élaborée en consultation avec des personnes à faible revenu, des spécialistes en politiques et des défenseurs des droits sociaux.*

Le Québec et Terre-Neuve se sont déjà dotés de telles stratégies. Des pays comme l'Irlande, qui a réduit son taux de pauvreté de 15 pour cent à 6,8 pour cent en une décennie, démontrent la possibilité de réduire la pauvreté, quand une volonté politique est au rendez-vous.

2. *Un comité indépendant, comprenant des personnes à faible revenu, des spécialistes en politiques et des défenseurs des droits, chargé d'élaborer des critères rationnels et équitables de fixation des barèmes d'OT et du POSPH (de façon à assurer à tous et à toutes un niveau de vie acceptable, ajusté chaque année au coût de la vie).*

C'est la stratégie qu'ont utilisée les députés provinciaux lorsqu'ils ont voulu augmenter leurs propres salaires. Mais les nombreux stéréotypes affligeant les personnes assistées sociales ont pour effet d'entraver une éventuelle hausse des barèmes d'aide sociale. Si le gouvernement provincial créait un comité indépendant pour étudier la question et formuler des recommandations sur une façon de fixer les barèmes d'aide sociale, cela pourrait révéler non seulement l'insuffisance des barèmes actuels mais leur absence de lien avec le véritable coût de la vie. Les politiciens seraient peut-être alors mieux disposés à hausser ces barèmes de montants significatifs.

3. *Des barèmes d'OT et du POSPH qui reflètent le véritable coût de la vie et soient indexés annuellement pour compenser l'inflation (avec assez d'argent pour payer des loyers normaux et acheter des aliments nutritifs et d'autres nécessités)*

L'aide sociale est censée servir à nous dépanner au moment où on est le plus dans le besoin, comme ceux où l'on ne peut trouver du travail ou l'on est incapable de travailler à cause d'une maladie ou d'une incapacité. Pourtant une personne célibataire et handicapée ne reçoit que 979 \$ par mois du POSPH. Une mère autonome qui a un enfant ne reçoit que 538\$ par mois d'OT pour son loyer, alors que le coût moyen d'un appartement à deux chambres est de 903\$ en Ontario. Les prestations d'OT et du POSPH équivalent à être condamnés à la pauvreté, quels que soient les efforts faits pour équilibrer nos budgets.

4. *Mise en oeuvre plus rapide de la Prestation ontarienne pour enfants*

La Prestation ontarienne pour enfants sera versée à l'ensemble des familles à faible revenu ayant des enfants à charge de moins de 18 ans, que ces familles travaillent ou reçoivent l'aide sociale. On annonce actuellement que la prestation augmentera graduellement en cinq ans, pour passer de 50\$/mois/enfant en juillet 2008 à 92\$/mois/enfant en 2011. Mais c'est dès maintenant que les familles à faible revenu ont besoin de cet argent.

5. *Un salaire minimum de 10\$/h MAINTENANT, indexé annuellement au coût de la vie*

Le salaire minimum est censé augmenter de 8\$/heure à 8,75\$ en 2008, 9,25\$ en 2009 et 10,25\$ en 2010. Mais les personnes qui travaillent à temps plein et à l'année longue au salaire minimum ont besoin de 10\$ l'heure immédiatement pour atteindre tout juste le seuil de la pauvreté. Toute personne qui travaille ne mérite de vivre au-dessus de ce seuil – et il est inconcevable de la faire attendre des années avant cela.

Stratégie électorale

Le CASR se rencontre avec chacun des partis provinciaux et il va distribuer un questionnaire électoral pour leur réclamer des engagements au sujet de chacun de ces enjeux.

Le CASR a aussi préparé pour cette élection des fiches d'information et des questions destinées aux forums de candidats; il encourage ses supporters à utiliser et à diffuser largement ce matériel, dont l'ensemble est affiché sur son site, au www.incomesecurity.org/.

D'autres documents de lutte contre la pauvreté seront également diffusés durant la campagne électorale, dans le cadre des initiatives ci-dessous:

- ✚ Campagne Ontario Needs a Raise: http://www.ocsj.ca/res_onr.php
- ✚ Coalition d'action du POSPH: www.odspaction.ca (disponible sous peu)
- ✚ Campagne \$10 minimum wage NOW!: <http://www.amillionreasons.ca>
- ✚ Campagne Workers Need a Fair Deal: <http://www.workersactioncentre.org/campaigns.html#fairdeal>
- ✚ Campagne RESPECT: <http://www.amillionreasons.ca>
- ✚ Campagne Allons de l'avant!: www.steputopontario.ca

3) Médias

Durant la campagne Bas les pattes!, le CASR a organisé plusieurs conférences de presse et événements médiatisés pour dénoncer la récupération du SPNE. Grâce à ces événements et à une multitude de lettres ouvertes, d'articles d'opinion et de rencontres avec des comités de rédaction, les supporters de la campagne Bas les pattes! ont été chercher beaucoup de visibilité média. Il en a résulté une prise de conscience populaire et une pression supplémentaire sur le gouvernement.

Le CASR va continuer à tenter de sensibiliser les médias aux enjeux d'aide sociale et il fournira des conseils, des modèles de lettres et de textes d'opinion et des fiches de conseils à toute personne intéressée à approcher les médias dans sa collectivité. Pour du matériel général destiné aux médias, voir le site: www.opicco.org.

4) **Éducation populaire**

À court terme, si les gouvernements sont en mesure de faire aussi peu pour résoudre les problèmes de pauvreté, c'est parce que cette question ne pèse habituellement pas très lourd au moment des élections. Voilà pourquoi l'éducation populaire va demeurer une stratégie prioritaire au CASR. Les outils de sensibilisation du CASR sont affichés dans les pages Publications de son site Web, au <http://www.incomesecurity.org/publications.html>. On y trouve présentement une feuille Questions/réponses sur la Prestation ontarienne pour enfants et une fiche d'information récemment révisée au sujet du « mur de l'aide sociale ». Si vous souhaitez que l'on vous informe des nouveaux outils de ce genre, abonnez-vous à la liste de diffusion électronique du CASR, à la page http://www.cleonet.ca/email_bulletin.

5) **Mobilisation communautaire**

Amener les gouvernements à faire de la pauvreté un dossier politique prioritaire appelle des pressions considérables et continues. Depuis deux ans, les personnes à faible revenu, les cliniques juridiques, les organismes communautaires, les groupes religieux, les syndicats et les organisations anti-pauvreté ont montré ce que l'on pouvait accomplir en se mobilisant sur un enjeu.

Avant que ne commence la campagne Bas les pattes!, c'est tout le Supplément de prestation nationale pour enfants qui était enlevé aux familles. Suite aux pressions des supporters de Bas les pattes!, les Libéraux ont cessé, en 2004, de récupérer les hausses annuelles du SPNE. La somme récupérée sera encore réduite avec l'introduction de la Prestation ontarienne pour enfants. Les supporters de la campagne Bas les pattes! ont de bonnes raisons d'être fiers du travail accompli, même si nous n'avons atteint qu'en partie l'objectif d'annuler toute récupération du SPNE. Nous faisons face à une résistance énorme. Au début des discussions sur la Prestation ontarienne pour enfants, la sympathie gouvernementale se limitait essentiellement aux travailleurs défavorisés. Il n'y avait aucune garantie que les familles assistées sociales obtiendraient le moindre sou. Leur inclusion parmi les bénéficiaires témoigne du momentum qu'ont réussi à créer les supporters de la campagne Bas les pattes!

Il est clair qu'il reste énormément de travail à faire. Même si les personnes assistées sociales peinent toujours à survivre plusieurs milliers de dollars au-dessous du seuil de pauvreté, les barèmes d'OT et du POSPH courent derrière l'inflation depuis quatre ans et sont loin d'avoir rattrapé les coupures et pertes infligées au milieu des années 1990. Trouver un emploi continue à être perçu comme la principale stratégie pour mettre fin à la pauvreté, sans réelle considération des lacunes du marché actuel de l'emploi, des obstacles systémiques comme la discrimination et le manque de services de garde abordables et de la réalité des nombreuses personnes souffrant d'incapacités.

Même si les organisations partenaires de Bas les pattes! ont décidé de mettre fin à cette campagne, il existe d'autres initiatives qui ont besoin du soutien des gens pour

qu'ensemble nous puissions poursuivre la lutte anti-pauvreté sur une lancée qui semble de plus en plus efficace.

Campagne Ontario Needs a Raise

La campagne Ontario Needs a Raise (ONR) appelle le gouvernement provincial à mettre sur pied une stratégie intégrée de réduction de la pauvreté qui comprendrait, entre autres: une hausse des barèmes d'aide sociale reflétant le véritable coût de la vie, une hausse immédiate du salaire minimum à 10\$ l'heure et une mise en œuvre plus rapide de la nouvelle Prestation ontarienne pour enfants. Une brochure sur cette campagne et des documents d'information sur les barèmes d'aide sociale et le salaire minimum sont affichés en ligne, au http://www.ocsj.ca/res_onr.php. La campagne ONR a aussi créé des cartes postales électorales pour aider les gens à manifester leur soutien à une hausse des barèmes et du salaire minimum. Pour plus de renseignements sur la campagne ONR, pour vous inscrire à leur liste de diffusion courriel ou pour commander des cartes postales à message, contactez John Argue à la Coalition ontarienne pour la justice sociale, 416-441-3714 ou, par courriel: info@ocsj.ca.

Coalition d'action du POSPH

La Coalition d'action du POSPH est un regroupement provincial de cliniques juridiques, d'organismes communautaires et de prestataires du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées qui multiplie les stratégies de revendication d'améliorations au POSPH. Le comité prépare des textes à utiliser lors de l'élection provinciale et il compte également plusieurs comités qui travaillent à améliorer la procédure d'application au POSPH, le mode de livraison des services et les occasions d'emploi et soutiens destinés aux prestataires. Pour en savoir plus sur la Coalition d'action du POSPH, visitez leur site Web au www.odspaction.ca, ou contactez Nancy Vander Plaats aux Services juridiques communautaires Scarborough: 416-438-7182, poste 22, ou par courriel: vanderpn@lao.on.ca.

Campagne Allons de l'avant!

Cette campagne réclame des mesures gouvernementales plus efficaces et plus rapides pour mettre fin à la violence anti-femmes. Créée en juin 2006 par des militantes de tout l'Ontario, cette campagne est portée par l'Ontario Association of Interval and Transition Houses (OAITH). On y énonce 10 étapes essentielles pour mettre fin à la pauvreté et à la violence anti-femmes. Du matériel sera également produit en préparation de l'élection. Pour plus de renseignements, voir <http://www.stepitupontario.ca/>.

6) Contestation juridique de la récupération du SPNE

Le recours juridique du CASR se poursuit face aux gouvernements fédéral et provinciaux, au nom du caractère inconstitutionnel de la récupération du SPNE. Les requérants et nos juristes vont évaluer l'impact de l'introduction de la Prestation ontarienne pour enfants et de la restructuration des barèmes d'aide sociale à mesure que l'information pertinente sera divulguée. Pour plus de renseignements, voir:

<http://www.incomesecurity.org/challenges/ChokomolinLancePrincev.HerMajestytheQueeninRightofCanadaetal.html>

7) Réforme des politiques

Le dynamisme et le succès de la campagne Bas les pattes! ont contribué à créer plus de place pour une réforme progressiste des politiques. Le CASR entend développer cet aspect de son travail de diverses façons:

Groupe de travail sur la mise en œuvre de la Prestation ontarienne pour enfants

Le CASR fait partie d'un groupe spécial de spécialistes en politiques qui ont demandé au gouvernement de créer un groupe expert pour discuter des enjeux entourant la Prestation ontarienne pour enfants. Ce groupe aurait pour fonction d'aider le gouvernement à résoudre au mieux plusieurs questions et problèmes pressants survenus depuis l'annonce de la Prestation ontarienne pour enfants. Bon nombre de ces problèmes sont abordés dans le document Foire aux Questions sur la Prestation ontarienne pour enfants affiché en ligne par le CASR au sujet de la Prestation ontarienne pour enfants:

Stratégie de réduction de la pauvreté

Le CASR collaborera avec Campagne 2000 à l'élaboration des grandes lignes d'une stratégie provinciale de lutte contre la pauvreté. Celle-ci alimentera une campagne de pression visant à inciter le gouvernement à mettre sur pied une stratégie intégrée de réduction de la pauvreté, en consultation avec des personnes à faible revenu, des défenseurs des droits sociaux et de groupes d'analyse des politiques sociales. Une des priorités de notre stratégie sera de veiller à ce que les barèmes d'aide sociale reflètent le véritable coût de la vie.

Hausses de la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) et du Supplément de la prestation nationale pour enfants (SPNE)

Depuis sa création en 1998 au nom d'une réduction de la pauvreté des enfants, le SPNE a été augmenté chaque année. La plus récente de ces hausses doit avoir lieu en juillet 2007. Le CASR va travailler avec Campagne 2000 à convaincre l'administration fédérale de porter le SPNE et la PFCE au montant combiné de 5 100\$/enfant/an. Si nous y arrivons, les hausses futures avantageront les familles assistées sociales puisque celles-ci ont toujours reçu la PFCE et que, dès juillet 2008, le SPNE ne sera plus déduit de leurs chèques d'OT et du POSPH.

Le LIEN

Le CASR fait partie des organisations anti-pauvreté et des groupes environnementalistes qui ont mis sur pied le Low Income Energy Network (LIEN) pour veiller à ce que le gouvernement provincial tienne compte de l'impact des hausses de prix d'énergie sur les personnes à faible revenu. Le LIEN a interpellé le gouvernement et d'autres filières, telle la Commission d'énergie de l'Ontario, pour créer une stratégie énergétique sensible aux besoins des pauvres. Cette stratégie inclurait un programme provincial entièrement subventionné de conservation de l'énergie pour les consommateurs à faible revenu, des

tarifs spéciaux d'énergie pour cette population et un fonds provincial d'urgence pour l'énergie. Pour en savoir plus au sujet du LIEN, visiter le <http://www.lowincomeenergy.ca/A55AB4/lien.nsf/All/home>.

Conclusion

Le travail d'organisation lié aux enjeux de la lutte anti-pauvreté n'a rien de facile. L'apathie du public et l'inaction gouvernementale s'ancrent dans des stéréotypes de longue date au sujet des assistés sociaux. Pourtant l'histoire démontre que des changements apparemment impossibles peuvent tout de même survenir. L'accès des femmes au droit de vote est un bon exemple de mobilisations qui ont débouché sur des victoires.

Rempporter un revenu adéquat pour tous les Ontariens et les Ontariennes ne se fera pas du jour au lendemain. Mais comme l'a prouvé la campagne Bas les pattes!, des gens ordinaires peuvent forcer les gouvernements à réagir. Et des programmes comme la Prestation fiscale canadienne pour enfants et le Supplément national de la prestation pour enfants montrent que la politique gouvernementale a un rôle important à jouer dans la réduction de la pauvreté.

Le Centre d'action pour la sécurité du revenu tient à remercier toutes les personnes qui ont appuyé la campagne Bas les pattes!: les organisations qui nous ont aidés à en définir la stratégie, les syndicats qui nous ont financés et les cliniques juridiques, organisations, groupes religieux, organisations anti-pauvreté et individus qui se sont mobilisés pour faire signer des cartes postales, rencontrer leurs députés et aller chercher le soutien de la population et des médias.

Mais surtout, nous tenons à remercier les milliers de prestataires d'aide sociale qui ont pris à cœur cette campagne et en ont fait une réalité. Il vous a fallu du courage pour prendre la parole en public et auprès des médias, pour décrire l'impact réel de la récupération du SPNE sur votre vie et celle de vos enfants. Les cartes que vous avez fait signer et les visites de vos députés ont fait toute la différence pour les gains que nous avons pu faire, et ces actions demeureront cruciales pour nos avancées futures. En deux mots, votre voix compte.

Solidaires, nous avons beaucoup plus de pouvoir. Merci pour votre soutien et pour votre engagement à mettre fin à la pauvreté en Ontario.